

25 janvier 2021

# L'UIT et l'UFIMH invitent les français à préférer les masques « grand public » catégorie 1 fabriqués par des entreprises françaises de textile et d'habillement

L'Union des Industries Textiles (UIT) et l'Union Française des Industries Mode & Habillement (UFIMH) rappellent que les fabricants français de textile et d'habillement mettent sur le marché des masques « grand public » de catégorie 1. L'UIT et l'UFIMH invitent les citoyens et entreprises françaises à s'équiper en priorité de ces masques.

Ces masques sont identifiables par le logo « filtration garantie » apposé sur le produit ou l'emballage. Le logo indique également un nombre de lavages garanti. L'UIT et l'UFIMH recommandent de suivre les indications d'entretien spécifiées sur la notice.



Logo "filtration garantie" pour 50 lavages

Les masques de catégorie 1 respectent les spécifications fixées par la note interministérielle du 29 mars 2020 mise à jour le 22 juillet 2020. Ils ont été testés en termes de filtration et de respirabilité par des laboratoires compétents approuvés par la DGE. Outre leurs qualités techniques, ces masques sont réutilisables et leur achat contribue à soutenir les entreprises du territoire qui se sont mobilisées et ont investi pour les développer et leurs salariés.

La liste de ces fabricants est disponible :

- Sur le site de l'UIT (bas de page) <https://www.textile.fr/marques-fabrication-francaise>

- Sur le site du collectif Savoir faire Ensemble <https://savoirfaireensemble.fr/>

### **A propos de l'Union des Industries Textiles (UIT)**

L'Union des Industries Textiles représente les 2 200 entreprises exerçant une activité textile en France (filature, moulinage, tricotage, tissage, ennoblissement...). Elles emploient 62 000 salariés et ont réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 13,6 milliards d'euros dans des domaines d'application différents : la mode et le luxe, la maison, et dans des marchés techniques (automobile, aéronautique, santé, construction...). L'UIT fédère 23 fédérations textiles de région et de branche.

### **A propos de l'Union Française des Industries Mode & Habillement (UFIMH)**

L'Union Française des Industries Mode et Habillement représente 1 300 entreprises exerçant une activité liée à l'habillement (marques de prêt à porter, fabricants de vêtements d'image ou d'équipements de protection individuelle, façonniers, confectionneurs, fabricants d'accessoires...) Elles emploient 32 000 salariés et ont réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 15 milliards d'euros dans les domaines de la mode et du luxe, du vêtement professionnel et des accessoires de mode  
L'UFIMH réunit les 19 fédérations et groupements régionaux de la branche.

### **Contacts presse**

UIT - Anne-Laure Milhe - [almilhe@textile.fr](mailto:almilhe@textile.fr) - 01 47 56 31 07 - 06 32 71 09 08

UFIMH - Mathias DEON - [mdeon@pretaporter.com](mailto:mdeon@pretaporter.com) - 01 44 94 70 58 - 06 09 39 27 64